

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Ministère d'État

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE :**

Retour de S. A. S. le Prince Souverain.
Visite de LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre à bord du cuirassé français *Provence* et du cuirassé anglais *Benbow*.
Témoignage de sympathie à la Colonie Italienne à l'occasion de sa Fête de Bienfaisance.
Présence de S. A. S. le Prince Pierre au Concert spirituel donné à la Cathédrale.

PARTIE OFFICIELLE :

Ordonnance Souveraine portant nominations au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles.
Ordonnance Souveraine portant nomination au grade de Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Avis aux sujets Monégasques porteurs de titres hongrois.

ECHOS ET NOUVELLES :

Fête du Comité de Bienfaisance de la Colonie Italienne. Société des Conférences. — « Le Palais des Papes à Avignon » par M. L.-H. Labande. — « Comment on voyageait en France » par M. Maurice Canu.
Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

LA VIE ARTISTIQUE :

Théâtre de Monte Carlo. — Saison d'Opéra : *Otello*.

Annexe au « Journal de Monaco » :

CHAMBRE CONSULTATIVE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES. — Comptes rendus des séances de la Session ordinaire (Octobre-Novembre 1924).

MAISON SOUVERAINE

S. A. S. le Prince Souverain, de retour de Son voyage aux Etats-Unis d'Amérique, est arrivé, par la route, jeudi vers 4 heures, venant en dernier lieu de Paris.

Samedi 21 courant, à 15 heures, LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre, accompagnés de M^{me} Bartholoni, Dame d'honneur, et du Général Roubert, premier Aide de camp, ont rendu visite, en rade de Villefranche, au Vice-Amiral Dumesnil, Commandant en chef l'Escadre Française de la Méditerranée, à bord du cuirassé *Provence*, et au Contre-Amiral Watson, Commandant en chef l'Escadre Anglaise de la Méditerranée, à bord du cuirassé *Benbow*.

Leurs Altesses ont été saluées sur le quai par le Capitaine de corvette de Béarn, officier d'ordonnance, et conduites à bord de la *Provence* dans la chaloupe de l'Amiral Dumesnil.

Leurs Altesses ont été reçues à la coupée par l'Amiral Dumesnil, le Capitaine de vaisseau Stoz, commandant la *Provence*, le Capitaine de vaisseau Dubois, Chef d'Etat-Major.

Les honneurs ont été rendus : les équipages étaient rangés sur le pont, la musique du bord a joué l'*Hymne Monégasque*, tandis qu'un piquet de marins présentait les armes et

que le pavillon monégasque était hissé au grand mât.

L'Amiral Dumesnil a présenté les officiers de son Etat-Major à LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre.

Après une rapide visite du navire, Leurs Altesses Se sont longuement entretenues avec l'Amiral, M^{me} Dumesnil et les officiers et Se sont inscrites sur le registre des visiteurs du bord.

S. A. S. la Princesse Héréditaire et S. A. S. le Prince Pierre Se sont ensuite retirés, non sans avoir témoigné toute Leur satisfaction pour l'excellent accueil reçu. Leurs Altesses ont été saluées au départ avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Elles ont pris place avec Leur suite dans la chaloupe de l'Amiral Dumesnil qui s'y trouvait lui-même et ont été conduites à bord du *Benbow*.

La Princesse Héréditaire et le Prince Pierre ont été reçus à la coupée du navire anglais par le Contre-Amiral Watson et le Capitaine de vaisseau J.-M. Casement, commandant le *Benbow*, entourés des officiers de l'Etat-Major, pendant que la musique jouait l'*Hymne Monégasque*.

Leurs Altesses se sont rendues sur l'arrière du pont élégamment décoré pour une brillante réception qui se donnait à bord, et où se trouvaient S. A. R. le Duc de Connaught, le Major Lewett, Aide de camp, l'Amiral Sir John Parry, etc., et une brillante assistance.

LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre sont descendus au carré des officiers où était dressé un buffet. Puis Ils sont passés dans le salon de l'Amiral Watson où Ils Se sont inscrits sur le registre du bord et Se sont longuement entretenus avec les différents personnages qui s'y trouvaient.

Leurs Altesses ont été ensuite ramenées à terre, dans la chaloupe de l'Amiral Watson, où avaient pris place S. A. R. le Duc de Connaught, le Major Lewett, M^{me} Bartholoni et le Général Roubert.

Leurs Altesses Sérénissimes ont exprimé tous Leurs remerciements à l'Amiral Watson pour son excellente réception.

A l'occasion de la Fête de bienfaisance de la Colonie italienne, S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. le Prince Pierre ont daigné honorer de Leur présence la Représentation de Gala donnée samedi soir à l'Opéra de Monte Carlo.

S. A. S. le Prince a offert, dimanche soir, un dîner auquel assistaient M. le Chev. Off. Pittalis, Consul d'Italie, M. le Capitaine de frégate Cesare Rochira, commandant l'éclaireur *Cesare-Rossarol*, et M. le Capitaine de corvette Ettore

Sportiello, commandant le contre-torpilleur *Generale-Cantore*.

Les Membres de la Maison de Leurs Altesses Sérénissimes assistaient également à ce dîner.

Hier lundi, à 11 h. 50, S. A. S. le Prince Louis II et S. A. S. le Prince Pierre se sont rendus à bord des deux navires italiens actuellement ancrés dans le port.

Sous le Haut Patronage de LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre le chœur de la Chapelle de l'Ukraine a donné un concert spirituel lundi après-midi à la Cathédrale.

S. A. S. le Prince Pierre, accompagné de M. Paul Noghès, Secrétaire particulier, a daigné honorer cette manifestation de Sa présence.

S. G. M^{gr} Clément, Evêque de Monaco, qui présidait, a reçu Son Altesse Sérénissime à Son arrivée à la Cathédrale.

PARTIE OFFICIELLE**ORDONNANCES SOUVERAINES**

N° 306.

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

Sont nommés Officiers de l'Ordre de de Saint-Charles :

M. le Capitaine de frégate Cesare Rochira, commandant l'éclaireur *Rossarol* de la Marine Italienne ;

M. le Capitaine de corvette Ettore Sportiello, commandant le contre-torpilleur *Generale-Cantore* de la Marine Italienne.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le vingt et un février mil neuf cent vingt-cinq.

LOUIS.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,

FR. ROUSSEL.

N° 307.

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Junio Colombo, Professeur à l'Ecole de Dessin industriel, est nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre

d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le vingt-deux février mil neuf cent vingt-cinq.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

AVIS & COMMUNIQUÉS

Les sujets Monégasques, porteurs de titres de créances d'avant-guerre sur l'Etat Hongrois, sont priés de se présenter au Secrétariat Général du Ministère d'Etat pour une communication les concernant.

ÉCHOS & NOUVELLES

La fête donnée par le Comité de bienfaisance de la Colonie Italienne au profit de sa caisse de secours a obtenu, grâce au dévouement des organisateurs et au concours de la Société des Bains de Mer, le plus complet et le plus brillant succès. Elle a été l'occasion pour toute la population de la Principauté de témoigner sa sympathie pour l'œuvre humanitaire poursuivie par le Comité.

Pour réhausser l'éclat de la fête, l'éclaireur *Cesare-Rossarol* et le contre-torpilleur *Generale-Cantore*, de la Marine royale italienne, sont entrés dans le port de Monaco, vendredi, à 8 heures du matin.

En arrivant dans les eaux monégasques, le *Cesare-Rossarol* a salué la terre de 21 coups de canon, tandis que flottait au mât le drapeau monégasque.

Quelques instants après, la batterie du Palais répondait aux salves réglementaires et saluait le drapeau italien arboré au mât de l'esplanade.

Les deux unités italiennes ont pris leur mouillage, côte à côte, au quai de Plaisance, où, pendant toute la journée, elles n'ont cessé d'être admirées par les nombreux curieux et promeneurs.

L'éclaireur *Cesare-Rossarol* jauge 1.247 tonnes, compte 6 officiers et 120 hommes d'équipage. Il est armé de plusieurs canons et de quatre tubes lance-torpilles.

Le contre-torpilleur *Generale-Cantore* jauge 850 tonnes, compte 5 officiers et 79 hommes d'équipage. Il est armé de 3 canons de 102^{mm}, de 2 canons de 76^{mm} et de 4 tubes lance-torpilles.

M. le Chev. Pittalis, Consul d'Italie, accompagné de M. Franz Bulgheroni, président de l'Union Italienne de Monaco, et des membres du Conseil, s'est rendu à bord pour saluer les commandants des deux navires.

Le Capitaine de frégate Rochira, commandant le *Cesare-Rossarol*, et le Capitaine de corvette Sportiello, commandant le *Generale-Cantore*, se sont ensuite rendus au Consulat d'Italie, puis, accompagnés de M. le Chev. Pittalis, se sont inscrits au Palais de Monaco et ont fait visite à S. Exc. M. le Ministre d'Etat et à M. le Maire.

S. Exc. M. Maurice Piette et M. le Maire ont, peu après, rendu leur visite aux commandants du *Cesare-Rossarol* et du *Generale-Cantore*.

Samedi soir, une représentation de gala, placée sous le Haut Patronage de S. A. S. le Prince, a été donnée à l'opéra de Monte-Carlo.

S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. le Prince Pierre ont daigné honorer cette représentation de Leur présence.

A Leur arrivée, Leurs Altesses Sérénissimes ont été saluées par M. Pittalis, Consul d'Italie, M. F. Bulgheroni, le Colonel Raimondo, commandant la place de San Remo; le Capitaine de frégate Rochira et le Capitaine de corvette Sportiello.

M. Franz Bulgheroni offrit à Leurs Altesses un exemplaire en papier parcheminé du programme de la soirée. La décoration de ce programme est due au peintre italien Louis Clara.

Une magnifique gerbe d'orchidées, nouée d'un ruban aux couleurs italiennes, fut envoyée à S. A. S. la Princesse Héréditaire.

A l'entrée du Souverain et de S. A. S. le Prince Pierre, l'orchestre a fait entendre l'*Hymne Monégasque* et la *Marche Royale italienne*, que toute l'assistance a écoutés debout et tournée vers la loge princière et qu'elle a longuement applaudis.

Leurs Altesses Sérénissimes avaient dans Leur loge: M. Pittalis, Consul d'Italie; M. le Baron Pieyre, Consul Général de France; le Capitaine de frégate Cesare Rochira, commandant le *Cesare-Rossarol*; le Capitaine de corvette Ettore Sportiello, commandant le *Generale-Cantore*; le Sous-Préfet de San Remo; le Général de Tinan, commandant la Place de Nice; le Colonel Manlio Raimondo, commandant la Place de San Remo; M^{me} la Comtesse Gastaldi, Dame d'honneur; M. le Conseiller privé Fuhrmeister, Chef du Cabinet de S. A. S. le Prince; le Général Roubert, premier Aide de camp, et M. Bord de Pierrefitte, Chambellan.

S. Exc. le Ministre d'Etat recevait dans sa loge les officiers supérieurs de terre et de mer.

M. A. Médecin, Maire de Monaco, occupait la loge de la Municipalité, où avaient pris également place des officiers de l'armée et de la marine.

Le Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer et Sir Bazil Zaharoff se trouvaient dans leurs loges en compagnie de leurs invités.

La salle d'une grande élégance contenait toutes les hautes personnalités du monde officiel, les notabilités monégasques, le Conseil de l'Union Italienne et l'élite de la Colonie Italienne ainsi que des autres Colonies et de la Riviera.

Le programme comportait la représentation de l'*Otello* de Verdi. L'œuvre et ses interprètes ont été chaleureusement applaudis.

Après la représentation un bal travesti a été donné dans la Nouvelle Salle de Musique, à peine suffisante pour contenir la foule des danseurs.

Dimanche, à midi et demi, à l'Hôtel de Paris, un déjeuner, sous la présidence d'honneur de M. Pittalis, Consul d'Italie, a été offert par le Comité de Bienfaisance de la Colonie Italienne aux autorités civiles et militaires.

M. le Chev. Off. Pittalis avait à sa droite M. Fr. Roussel-Despierrez, Secrétaire d'Etat, et à sa gauche, S. G. M^{gr} Clément, Evêque de Monaco.

A la table d'honneur, on remarquait le Général Roubert, premier Aide de camp de S. A. S. le Prince; M. le Conseiller privé Fuhrmeister, Chef du Cabinet Civil; M. Médecin, Maire de Monaco; M. Castéran, Vice-Consul de France; M. F. Bulgheroni, Président de l'Union Italienne; le Docteur Drugman; M. Avenia; M. Ampugnani; le Sous-Préfet de San Remo; le Colonel Raimondo, commandant la place de San Remo; le Capitaine de frégate Cesare Rochira, commandant le *Cesare-Rossarol*; le Capitaine de corvette Ettore Sportiello, commandant le *Generale-Cantore*, et les officiers de ces navires.

Au dessert, M. Pittalis prit le premier la parole et prononça un discours d'une grande élévation de sentiments et d'une exquise éloquence. M. le Secrétaire d'Etat Roussel remercia M. le Consul d'Italie de l'hommage qu'il avait si délicatement exprimé à l'adresse de S. A. S. le Prince et de la Famille Souveraine. Il unit la Principauté aux sentiments à l'égard de la France et du Président de la République dont M. Pittalis, si aimé et apprécié de tous à Monaco, s'était fait l'éloquent interprète et, à son tour, il porte un toast en l'honneur de S. M. le Roi d'Italie et de la Famille Royale et à la grandeur de l'Armée et de la Marine italiennes. M. Castéran, Vice-Consul, représentant M. le Consul Général de France empêché, prononça ensuite une allocution de la forme la plus heureuse, animée des plus purs

sentiments d'union latine. Des toasts très applaudis furent ensuite portés par M. le Sous-Préfet de San Remo, le Colonel Raimondo, commandant la Place de San Remo, M. Franz Bulgheroni, Président de l'Union Italienne, et le Comte di Contarbia.

Hier lundi à 11 h. 50, S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. le Prince Pierre Se sont rendus à bord des navires de la marine royale italienne.

Leurs Altesses Sérénissimes étaient accompagnées de M. le Général Roubert, premier Aide de camp.

Les deux navires avaient arboré le grand pavois et hissé le pavillon princier au mât arrière.

S. A. S. le Prince Louis II portait à la boutonnière la rosette de l'Ordre de SS. Maurice et Lazare.

L'arrivée du Souverain a été saluée par les salves d'artillerie réglementaires.

Leurs Altesses Sérénissimes ont été reçues à la coupée du *Cesare-Rossarol* par M. le Capitaine de frégate Rochira, M. Pittalis, Consul d'Italie, et M. Franz Bulgheroni, Président de l'Union Italienne.

Les honneurs militaires ont été rendus par les marins en armes.

Les officiers ont été présentés à S. A. S. le Prince. Son Altesse a ensuite passé la revue de l'équipage.

S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. le Prince Pierre ont visité le navire et Se sont intéressés aux détails de son armement.

Leurs Altesses ont accepté une coupe d'Asii. Le Commandant Rochira a ensuite remis une superbe gerbe d'orchidées pour être offerte à S. A. S. la Princesse Héréditaire.

S. A. S. le Prince Louis II et S. A. S. le Prince Pierre, avec les personnes qui les accompagnaient, sont passés sur le contre-torpilleur *Generale-Cantore* où ils ont été salués par le Capitaine de corvette Sportiello qui a présenté à Leurs Altesses les officiers du bord et Leur a fait les honneurs du navire.

Leurs Altesses Sérénissimes ont ensuite pris congé des Commandants des deux navires auxquels Elles ont tenu à exprimer la satisfaction que Leur avait causée Leur visite.

Les honneurs militaires ont été rendus comme à l'arrivée. Les équipages ont poussé les vivats réglementaires et la batterie du *Cesare-Rossarol* a salué de 21 coups de canon.

S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. le Prince Pierre ont été accompagnés jusqu'à Leur voiture par M. le Consul d'Italie et M. le Président de l'Union Italienne, tandis que la foule, que cette visite avait attirée sur le quai, se découvrait respectueusement.

Dans l'après-midi d'hier, une élégante réception a été donnée à bord des deux navires italiens.

Les honneurs étaient fait avec le plus aimable empressement par les Commandants et les officiers du bord.

Parmi les notabilités qui s'étaient jointes aux Présidents et aux membres des Associations italiennes et aux nombreuses personnalités de la Colonie, il convient de citer S. Exc. M. Piette, Ministre d'Etat; M. le Secrétaire d'Etat Roussel; M. le Général Roubert; M. le Baron Pieyre, Consul Général de France; M. Pittalis, Consul d'Italie; M. A. Médecin, Maire de Monaco.

SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES

La conférence de samedi dernier devait être faite par M. Dario Niccodemi qui avait choisi pour sujet « Le Théâtre italien d'après-guerre ». Un obstacle, que les démarches les plus pressantes n'ont pu lever, a empêché l'éminent écrivain de se rendre à Monaco. Les habitués de la salle du quai de Plaisance, qui se faisaient une fête d'entendre la parole autorisée de M. Niccodemi, ont éprouvé une vive déception. Le dévoué Président de la Société des Conférences a trouvé le meilleur moyen pour dissiper leurs regrets. Il s'est décidé, sur les instances de S. A. S. le Prince Pierre, à sortir de la réserve qu'il s'était jusqu'alors imposée et à prendre la parole lui-même.

Tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister aux conférences que M. L.-H. Labande a données jadis, à l'ancien cercle César Franck, savent ce qu'on peut attendre de la grande culture, de la sensibilité artistique, de la méthode et de la clarté d'exposition du savant archiviste du Palais Princier. Aussi y avait-il foule pour l'entendre traiter un sujet qui lui est particulièrement familier : « L'Histoire du Palais des Papes à Avignon ».

Prévenu trop tard pour préparer sa conférence, M. Labande n'a eu qu'à faire appel à ses souvenirs pour parler avec une abondance de détails et une précision merveilleuses, d'un sujet qu'il connaît à fond. Il l'a fait sur le ton de la causerie, émaillant sa savante leçon de charmantes trouvailles d'expression, de mots spirituels et pittoresques, d'aperçus ingénieux.

Après avoir évoqué avec un relief saisissant l'imposante majesté de l'immense construction et avoir résumé les événements qui conduisirent les Papes à fixer leur siège à Avignon pour le reporter ensuite à Rome, le conférencier a fait passer sous les yeux de son auditoire de nombreux clichés représentant les divers aspects extérieurs du Palais, les principaux détails de son architecture et les restes déplorablement dégradés de sa décoration intérieure. Il a fait le plus instructif et le plus vivant commentaire de ces projections, restituant à l'imposante ruine ses dispositions anciennes et rendant aux fresques à demi effacées leur éclat et leur charme primitifs.

Une longue salve d'applaudissements a témoigné à M. Labande tout l'intérêt et tout le plaisir que ses auditeurs avaient éprouvé à l'entendre. S. A. S. le Prince Pierre n'a pas voulu se retirer sans lui exprimer ses vives félicitations.

Le Président du Comité de la Société des Conférences nous prie de reproduire la note ci-dessous :

« Mercredi soir, une nombreuse assistance, qui comptait beaucoup de personnalités notables de la Principauté, a suivi avec un vif intérêt la conférence de M. Maurice Canu, Consul général, sur les conditions des voyages que l'on pouvait faire jadis en France. Etat des chemins et des routes, moyens de locomotion, organisation des services des postes, courriers, création des coches, puis des carrosses, des diligences, des berlines, etc., circulation par eau et par terre, réception dans les auberges, bonne humeur des voyageurs, condition de ceux qui entreprenaient les voyages, leurs préoccupations, tout cela, grâce aux relations que l'excellent conférencier a compulsées, a réapparu devant l'imagination des auditeurs en un relief vivant.

« M. Canu s'était défendu, au début de sa conférence, d'être un érudit. Il a montré qu'il pouvait l'être quand il le voulait. Mais l'artiste, le poète en lui s'est manifesté fréquemment dans le cours de son exposé. Avec quel charme il rappelait les beaux paysages de France, avec quel sens affiné il en commentait l'impression, avec quelle truculence il faisait humer le parfum des cuisines embaumées qui accueillaient les voyageurs affamés ! Sur la difficulté qu'éprouvaient nos aïeux à comprendre la haute montagne, les paysages tourmentés, il a eu une page exquise. Sa conférence laissera certainement le plus agréable souvenir. » L.-H. L.

Le Tribunal Correctionnel, dans ses audiences des 17 et 20 février 1925, a prononcé les jugements suivants :

C. N., agent d'affaires, né le 18 novembre 1889, à Pérouse (Italie), demeurant à Monaco. — Exercice de profession sans autorisation : 50 francs d'amende (par défaut).

B. F., entrepreneur, né le 15 mars 1893, à la Turbie (A.-M.), demeurant à Beausoleil. — Exercice illicite de commerce : 16 francs d'amende.

N. A., domestique, née le 7 juillet 1903, à Peillon (Haute-Savoie), demeurant à Monaco. —

Homicide par imprudence : six mois de prison (avec sursis) et 50 francs d'amende.

M. J., boulanger, né le 16 août 1889, à Graz (Autriche), sans domicile fixe. — Infraction à un arrêté d'expulsion : six jours de prison et 16 francs d'amende.

LA VIE ARTISTIQUE

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

LA SAISON D'OPÉRA

Otello.

La réapparition d'*Otello* sur la scène de Monte-Carlo nous serait une belle occasion de parler de l'évolution. de si haut intérêt pour l'art, que Verdi, avancé en âge, chargé d'honneurs et de gloire, crut devoir accomplir — évolution résultant de l'ambition qu'eut le robuste maître d'agrandir son horizon en modifiant sa manière italienne trop fruste, en dégageant sa pensée du fatras de fioritures et d'éléments vulgaires qui l'étouffaient, en serrant de plus près la vérité dramatique, en ne s'écartant pas de la simplicité expressive, en sortant des sentiers de la facilité mélodique, en accordant à l'orchestre un rôle prépondérant, plus en rapport avec les modernes découvertes de la technique et les ressources multiples de la polyphonie. Mais l'histoire de cette évolution peu commune a été contée tant de fois avec un tel luxe de détails, qu'il est inutile de constater encore que, de même que la Verge d'Aaron, enlevée du temple de Jérusalem, reverdit et porta la fleur de l'amandier, symbole du renouvellement de l'alliance, de même le génie de Verdi, en se transformant, retrouva une nouvelle force et donna une moisson d'art plus parfaite. *Otello* est un des fruits de cette moisson magnifique.

Dans l'œuvre de Shakespeare, la *Tragédie d'Othello*, le *More de Venise* est au premier rang.

Othello est le grand frère d'art d'Hamlet, de Macbeth, de Lear, de Roméo, de Coriolan, de Shylock, de Richard II, de Richard III, de Timon d'Athènes, de Falstaff, de Jules César, d'Antoine, de Léonard, de Caliban, du Roi Jean, de Prospero, de Cymbeline, de Henry V, de Troilus, de Pandarus, d'Iago, de Benedict, de Mercutio, de Petruccio et de toutes les jeunes femmes et adorables vierges, sorties, toutes armées de suprême grâce et d'ineffable poésie, du cerveau de Shakespeare — phalange divine, qui inspira à Saint-Victor ces lignes délicieuses : « L'imagination les conçoit avec des corps transparents. « Leurs amours font songer aux amours des fleurs, leur « pudeur aux rougeurs de l'aube, leur langage au chant « des oiseaux. Ce langage est une musique aérienne. Si « la rosée faisait du bruit en tombant dans le calice des « roses, elle aurait cette douceur céleste. Il y a des ailes « dans leur démarche et du parfum dans leur charme. « Promptes à aimer, faciles à mourir, si tendres qu'elles « se brisent au moindre froissement. Les noms éoliens « que le poète leur donne expriment leur nature tout « éthérée et tout idéale : Ophelia, Desdemona, Cordelia, « Perdica, Miranda, Jessica, Coelia, Rosalinda. Noms « lumineux qui mettent à leur front un cercle d'étoiles. »

Othello appartient par droit de naissance à la lignée illustre des types frappés à l'effigie humaine par « l'Etre qui a le plus créé après Dieu. »

Othello c'est l'homme heureux qui marche vivant dans son rêve étoilé. Il est grand, par conséquent bon. Une fille, fraîche comme l'aurore, innocente, pure et belle, s'est éprise de lui pour les dangers qu'il a courus ; elle a quitté son père pour le suivre et devenir sa femme. Commandant les armées de la Sérénissime République, fils chéri de la victoire, parvenu au faite des honneurs, admiré et adoré de Desdemona, pas un nuage ne troubla la sérénité de la vie d'Othello. La fatalité, sous la figure d'enfer d'Iago, fond sur son bonheur. Iago, l'envieux éternel, que toute supériorité offusque et affole, en veut au More de végéter dans un grade infime ; il crée des excuses à sa haine et va répétant qu'Othello regarda quelque soir sa femme avec une coupable tendresse et qu'il remplit même entre les draps son office d'époux. « J'ignore si c'est vrai, dit-il, mais moi, sur un simple « soupçon de ce genre, j'agirai comme sur la certitude. »

Et il agit. Démon de ruse, il travestit les événements, change la signification des faits, grossit les incidents, tire de la plus mince conséquence des conclusions abominables : l'œil sans cesse aux aguets, prêt à abuser étrangement de ce que le hasard lui livre, il suit sa route sombre avec une opiniâtreté et une sûreté que n'inquiète aucune maladresse. Il met à la torture le cœur paternel de Brabantio, il berne, vole et assassine Roderigo, il déshonore Cassio, en attendant qu'il le mutilé traitreusement, il déchaine dans Chypre les fureurs du tocsin, usant des pires moyens pour révolutionner l'île et y répandre la terreur ; puis, quand tous les ressorts du drame qu'il veut jouer et qui va se jouer, sont en état, il commence par semer la défiance dans l'esprit impressionnable du noir Othello. « Ha ! je n'aime pas cela », gronde-il sourdement, en voyant Cassio s'éloigner rapidement de Desdemona après avoir échangé avec elle quelques insignifiantes paroles. Le grain de jalousie est tombé dans un terrain fertile ; il ne tarde pas à germer et à pousser de monstrueuses racines. C'en est fini de la quiétude d'Othello ; la foudre est en lui. Sous les cinglements de l'ironie fangeuse d'Iago, le More s'agite, se démène, souffre, se lamente, hurle comme un damné du Dante. Il tente de se révolter, de se défendre contre l'ennemi qui l'assiège et l'encerclé de toutes parts ; il

cherche à échapper aux enlacements du reptile qui le tient et l'enlace. Vains efforts. Iago se rafraîchit de son agonie morale et, avec l'ingénieuse perfection d'un artiste, accumule mensonge sur mensonge, salit de sa verve grossière la pureté de Desdemona, fait au mari un tableau cynique des amours de sa femme et de Cassio, et agite, devant les yeux injectés de sang d'Othello, le mouchoir de Desdemona avec la dextérité d'une Espada jouant de la Muleta devant le taureau. Ricanements et roulements.

Othello, ivre de rage, n'a plus qu'une idée : tuer sa femme.

Lorsque, dans la solennité de la nuit tragique, Othello pénètre dans la chambre, où palpitent encore les dernières notes frissonnantes de la *chanson du Saule*, il s'arrête extasié devant Desdemona endormie. L'émotion le gagne, il s'attendrit, respire avec volupté le parfum grisant de son haleine et il embrasse éperdument celle qu'il appelle : « un modèle achevé de l'exquise nature ». Un moment on peut croire que la tendresse va l'emporter sur la haine et que le miel du baiser adoucira le tigre. Othello se reprend. L'heure n'est pas à la faiblesse. Venu pour tuer, il faut qu'il tue. Au More, il faut une morte. Desdemona réveillée, lui jure qu'elle est sans reproche, qu'aucun autre que lui, son mari et son maître, n'a fait battre son cœur ; la brute en furie ne veut rien entendre. L'irréprochable épouse râle, étouffée sous les dentelles d'un oreiller, sur le lit éblouissant de blanc-bleu où elle connut les joies de l'amour partagé.

« Othello étant la nuit et voulant tuer, écrit Victor-Hugo, qu'est-ce qu'il prend pour tuer ? le poison ? la « massue ? la hache ? le couteau ? non, l'oreiller. Tuer « c'est endormir... Desdemona épouse de l'homme-nuit, « meurt étouffée par l'oreiller qui a le premier baiser et « qui a le dernier soupir. »

Le crime accompli, la vérité éclate : Desdemona ne fut jamais coupable. Othello, fou de douleur et incapable de dominer ses remords, se perce de son épée, jadis si glorieuse, et exhale son suprême souffle sur les lèvres décolorées de sa victime, tandis que Iago est conduit au supplice.

Le livret, de coupe desuète d'Arrigo Boito, contient l'essentiel de l'action Shakespearienne.

Avant Verdi, Rossini fut le seul musicien qui se mesura avec l'*Othello* de Shakespeare. De la partition, hérissée de vocalises, de Rossini, le dernier acte est resté célèbre. En cet acte se trouvent la *chanson du Gondolier* et la si poétique et si émouvante *romance du Saule*, où, voilà bien des années, la Malibran mit beaucoup de son âme et laissa un peu de sa vie :

Ne savais-tu donc pas, comédienne imprudente,
Que ces cris insensés qui te sortaient du cœur
De ta joue amaigrie augmentaient le pâleur ?
Ne savais-tu donc pas que, sur ta tempe ardente,
Ta main de jour en jour se posait plus tremblante,
Et que c'est tenter Dieu que d'aimer la douleur ?

Il n'y a pas de rapprochement à établir entre l'*opera seria* de Rossini et le *drame lyrique* de Verdi. Rossini a traité *Othello* en génie sans gêne, qui chante pour chanter, joyeux de faire l'école buissonnière dans les champs fleuris de mélodies, heureux de se perdre dans le dédale des fioritures aimables, sans se préoccuper autrement de la signification dramatique et de la grandeur tragique du sujet. Dans l'*Othello* de Rossini, la facilité, l'emporte constamment sur la vérité ; les personnages n'ont qu'une humanité de surface et — le dernier acte mis à part — l'on est en droit de dire que la partition du *Cygne de Pesaro* manque généralement de couleur et d'accent.

Tout autre est l'*Otello* de l'ultime manière de l'auteur du *Trovatore*. Verdi ne s'amuse pas à cueillir la fleur de fantaisie. Il va droit à la situation et l'aborde avec courage, en « musicien qui porte un casque ». Nulle enjôlure, nulle préoccupation profane. L'art de Verdi n'est pas un art de sceptique. Verdi croit au drame. Il en a le sanglot tumultueux, le pathétique violent, le déchirement profond et l'émotion pénétrante. Chez lui, l'inspiration jaillit en éclairs fulgurants, dans la rumeur des sonorités, au milieu des appels héroïques des cuivres. Il s'efforce de ne jamais dénaturer la déclamation au profit de l'effet musical, s'attache à rendre avec fidélité le sens du texte et le sentiment qu'il exprime. Il importe peu à Verdi de plaire. La virilité de son tempérament se refuse aux concessions. Ce qu'il veut c'est émouvoir. Aussi, en ses œuvres, l'expression est-elle toujours forte, brutale même. Musicien de théâtre avant tout, il se préoccupe d'être vrai et de rester scénique.

Otello n'a ni ouverture ni prélude. Le rideau disparaît emporté par une rafale de vent et l'on est en plein orage. La mer démontée bat de ses vagues échevelées et mugissantes les rivages de Chypre. Des éclairs illuminent les nuées en courroux et permettent d'apercevoir des vaisseaux affreusement secoués dans le lointain. Le peuple, assemblé sur les bords de l'onde en désordre, mêle au fracas de l'ouragan ses cris et ses prières. L'orchestre bouleversé, gémissant par ses cordes, sifflant par ses flûtes, rugissant à plein cuivre, tonnant par ses instruments à percussion, sème et décuple l'effroi. L'impression qui se dégage d'une page aussi complètement dramatique est extrême. Verdi est là tout entier.

A peine *Otello* a-t-il paru et lancé une phrase d'une sonorité retentissante que les éléments se calment. L'allégresse populaire se traduit par un *chœur*, tout pétillant de pizzicati, entonné autour d'un feu.

La *chanson à boire* d'Iago est sans originalité, bien que la gamme descendante qui la zèbre lui communique un accent bizarre, en rapport avec l'allure énigmatique du personnage. Le *duo* qui clot l'acte, peint d'une touche vaporeuse l'amour de Desdemona et d'Othello. Cette fin est délicieuse en son envollement ailé qui semble promettre aux deux époux une éternité de félicité. Nous n'oserions jurer que ce duo ne soit plus italien que dans le caractère Shakespearien.

Au second acte, Verdi a campé le personnage d'Iago,

baigné de couleur infernale, avec une souveraine maîtrise. Le *credo* où le scélérat est magnifié, la phrase « d'adieu » d'une mélodie extraordinairement vibrante et d'un panache crevant le ciel et le récit du *songe* sont des morceaux hors de pair. Un *chœur* d'une banalité voulue introduit dans les rudesses de l'action une note aussi claire que fugitive; puis, Iago reprend son œuvre mauvaise, un instant interrompue, et la toile tombe sur une prière adressée à « la Sainte-Haine » par Otello et par Iago, prière qui fait songer à certaine page du *Trovatore*. Un beau souffle, traverse cet acte d'une admirable violence, d'une forte signification dramatique. Dans le troisième acte, bruyant et sans relief, il n'y a guère à citer que le *trio* du mouchoir. Des notes, des notes...

Le dernier acte est à la fois d'une curieuse couleur, en sa mélancolie oppressée, et d'une noble grandeur tragique. La *chanson du Saule*, coupée de coups de vent, avec la reprise plaintive du mot « saule », est d'une tristesse navrée qui donne le frisson; elle fait pressentir le crime qui hurle à la porte. L'*Ave Maria*, suavement orchestré, ajoute encore, à la solennité désolée de la scène. La voix apeurée de Desdemona tremble dans le silence de la chambre solitaire et semble implorer du secours contre les injustices et les misères d'ici-bas.

L'entrée d'Otello, annoncée par les contrebasses, produit un effet si magistral qu'on ne peut guère la comparer qu'à l'entrée de la statue du Commandeur, à la scène finale du *Don Juan* de Mozart.

C'est au milieu des sanglots étouffés, des cavernes tumultueuses, des colères sourdement grondantes de l'orchestre qu'a lieu la scène d'explication suprême, scène courte, hachée, d'une sauvage énergie. Dès que Desdemona a cessé de vivre, et que la vérité apparaît à Otello, la douleur du More se trahit d'abord par quelques cris de sauvage épouvante; mais le déchirement de l'être est si complet, Otello à ce point touché le fond de la méchanceté et de la détresse humaine, qu'il n'a plus la force de se révolter contre la destinée; il ne laisse plus échapper de ses lèvres crispées et balbutiantes qu'une lente lamentation parfumée d'amour qui va diminuant jusqu'au moment où, la gorge ouverte, il tombe en pressant désespérément le corps chaud encore de celle qui fut le charme et l'adoration de sa vie. Dans cet acte, de concision mélodique surprenante, de sobre et mâle *éloquence*, d'impression et d'expression puissantes, d'un dramatique incroyablement soutenu, rien ne fait longueur.

La partition d'*Otello* a belle et fière tenue. La sève y circule, féconde. Et nombre d'ouvrages, prisés outre mesure, aujourd'hui, ne contiennent pas le quart des solides et brillantes qualités, des trouvailles ingénieuses et des inspirations grandioses qui distinguent et illustrent le *drame lyrique* de la verte et superbe vieillesse de Verdi.

M. Vanni-Marcoux a composé le personnage d'Iago avec un art merveilleux. Grâce à cet artiste de belle classe, pas une nuance du rôle n'échappe; tour à tour élégant, félin, cauteleux, vit, ironique, attendri, brutal, horrible de dissimulation, il est superbe toujours. Le public a fait un gros succès au grand artiste. Après M. Vanni-Marcoux il convient de nommer M. Lafuente qui s'est surmené pour interpréter le rôle redoutable d'Otello. Ce tenor joue et chante avec feu; il eut souvent d'excellents moments que les spectateurs soulignèrent et récompensèrent d'applaudissements, voire d'un *bis* chaleureux. M^{lle} Andree Vally fit figure charmante dans le personnage de Desdemona qu'elle enrichit de la grâce de ses accents. On ne menagea pas les bravos, à la comédienne et à la chanteuse. M. M. Dubois, Zaporozjetz et M^{lle} Viardot complétaient un ensemble des plus louables. Les décors de M. Visconti, de véritables toiles de maître, les costumes d'une notable richesse, et la mise en scène, réglée avec soin, vivante et somptueuse, ne donnent prise à aucune critique. L'orchestre, admirablement dirigé par M. Victor de Sabata, fut irréprochable et les chœurs accomplirent leur tâche avec leur habituelle vaillance.

Otello, accueilli, le 5 février 1887 à la Scala de Milan, avec un formidable enthousiasme, a obtenu, samedi, à Monte-Carlo, un succès très vif.

La représentation d'*Otello* était donnée à l'occasion de la *Fête de la Colonie Italienne*. On ne pouvait faire choix d'une œuvre meilleure pour une semblable solennité. Il est bon de temps à autre de rappeler aux gens de notre temps, qu'en Italie, avant les Puccini, les Leoncavallo, les Giordano et tant de maîtres qui, depuis plusieurs années, encombrant les théâtres lyriques du monde entier de leurs productions d'inspiration banale et de tour de main habile, il existait des Bellini et des Donizetti, improvisateurs copieusement doués, en possession de qualités peu ordinaires, et aussi des musiciens de génie comme Rossini et Verdi. Et il est surtout fort utile de ne pas négliger le robuste, noble et immense compositeur qui, après avoir doté la scène de nombreux ouvrages d'inspiration fougueuse, portant la griffe léonine, et jouissant d'une renommée universelle, n'hésita pas, au soir d'une vie glorieuse, sans abdiquer quoique ce soit de sa personnalité, à se remettre résolument au travail — estimant que le musicien ne déchoit pas en se perfectionnant et qu'il est du devoir d'un artiste de haute et pure conscience de ne pas nier la lumière, de chercher à boire aux sources sacrées et de tenter de se rapprocher le plus possible des cimes de l'Idéal.

A. C.

Les Annales

Georges Courteline évoque ses souvenirs sur Artiste Bruant dans le dernier numéro des *Annales*, où l'on peut lire, entre dix autres articles d'actualité, une nouvelle de Léon Prapé, et une comédie inédite de Marcel Frajer : *La Dernière Carte*. Le numéro abondamment illustré est en vente partout : 0 fr. 90.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

“ HANDWORK ”

Société Anonyme Monégasque au Capital de 1.000.000 de Francs

Le 21 février 1925, il a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco, conformément à l'article 5 de l'Ordonnance Souveraine du 17 septembre 1907, sur les Sociétés Anonymes, les expéditions des actes ci-après :

1^o Des Statuts de la Société Anonyme Monégasque dite *Handwork*, au capital de 1.000.000 de francs, établis par acte en brevet reçu par M^e A. Settimo, notaire à Monaco, soussigné, le 26 décembre 1924, et déposés, après approbation, aux minutes du dit notaire par acte du 16 janvier 1925 ;

2^o De la déclaration de souscription et de versement du capital social, faite par le Fondateur, suivant acte reçu par M^e A. Settimo, notaire, le 24 janvier 1925, contenant la liste nominative de tous les souscripteurs dûment certifiée par le Fondateur ;

3^o De la délibération de la première Assemblée Générale constitutive de la dite Société, tenue à Monaco, le 31 janvier 1924, et dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes du dit notaire, par acte du même jour ;

4^o De la délibération de la seconde Assemblée Générale constitutive de la dite Société, tenue à Monaco, le 10 février 1925, et dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes du dit notaire par acte du même jour.

Monaco, le 24 février 1925.

(Signé :) A. SETTIMO.

Etude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

Cession de Bail commercial (Première Insertion.)

Suivant acte reçu par M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-cinq,

M. Guido BONZANINI, hôtelier, demeurant Palais de la Terrasse, boulevard des Moulins, à Monte-Carlo, a cédé et transporté :

A M^{lle} Elisa JESIOTRZYNSKI, rentière, célibataire majeure, demeurant 4, rue Marbeuf, à Paris, actuellement villa l'Aiglon, à Roquebrune-Cap-Martin,

Le droit, pour le temps en restant à courir, au bail de l'immeuble où s'exploite le fonds d'hôtel-meublé dit *Hôtel de la Terrasse* ou *Palais de la Terrasse*, 36, boulevard des Moulins, à Monte-Carlo, qui lui avait été consenti par M^{me} Blanche Guglielmi, veuve de M. Pierre Lorenzi, propriétaire-rentière, demeurant à Monte-Carlo, aux termes de deux actes reçus par M^e Eymin, notaire soussigné, les quatorze septembre mil neuf cent vingt et vingt-huit janvier mil neuf cent vingt et un.

Les créanciers de M. Bonzanini, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait fait en dehors d'eux, à faire opposition, sur le prix de la dite cession, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq.

(Signé :) ALEX. EYMIN.

Etude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-cinq, dont expédition, transcrite au Bureau des Hypothèques de Monaco, le six février suivant, vol. 193, n^o 14, a été déposée, ce jourd'hui même, au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté,

M. Georges-Pierre LETONDEUR, propriétaire, et M^{me} Angustine ALEXANDRE, son épouse, demeurant ensemble villa Luciole, n^o 1, rue des Giroflées, quartier de Monte Carlo, à Monaco, ont acquis :

De M. Jules-Paul CROVETTO, propriétaire, courtier maritime, et M^{me} Jeanne-Marie-Françoise ROUDAIRE, son épouse, domiciliés et demeurant ensemble n^o 1, rue Suffren-Reymond, à Monaco ;

De M. Henri-Aimé-Jean CROVETTO, propriétaire, célibataire majeur, demeurant à Monaco ;

Et de M. Edmond-René CROVETTO, propriétaire,

célibataire majeur, demeurant également n^o 1, rue Suffren-Reymond, à Monaco ;

Une propriété située à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit Saint-Roman, consistant en un terrain planté de citronniers, orangers et vignes, d'une superficie de mille deux cent soixante-huit mètres carrés, portée au plan cadastral sous partie du n^o 228 de la section E, confinant dans son ensemble : vers le nord, propriété de M. le Vicomte de Lantsheere ; vers le sud et vers le couchant, un chemin dit descente de Saint-Roman, commun entre la parcelle vendue, M^{me} Villanova, née Croveto, et la Société des Bains de Mer et sur lequel la propriété vendue prend son accès ; et vers le levant, la Société des Bains de Mer (source Marie), ensemble tous droits d'eau et de passage attachés à la dite propriété.

Cette acquisition a eu lieu, à raison de deux cent trente francs le mètre carré, moyennant le prix principal de deux cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante francs, ci..... 291.640 fr.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur la propriété vendue, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-cinq.

Pour extrait :

(Signé :) ALEX. EYMIN.

« PUBLICITÉ MONDIALE »

Jean CHARMY

1, Avenue Saint-Laurent, MONTE CARLO

..... TÉLÉPHONE 6.44

EXPERT DE PROPAGANDE COMMERCIALE
pour la Publicité Générale
des Firmes Industrielles, Commerciales, Grands Hôtels
et Marques Nouvelles (Renseignements gratuits).

TOUS JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

AFFICHAGE

FRANCE ET PRINCIPAUTÉ

PUBLICITÉ des Bureaux des P. T. T.
PANNEAUX sur Routes, etc.

IMPRESSIONS ARTISTIQUES :

Affiches, Cartes postales, Dépliants, etc.

BULLETIN DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 28 octobre 1924. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 8251.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 28 novembre 1924. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 3359.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 6 janvier 1925. Vingt et une Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 4804, 6887, 6888, 9351, 18239, 18240, 29091, 51055, 59975 à 59977, 75106, 85197, 93655, 93657, 98068, 98069, 100931, 133953, 137994, 151796 ; et Quatre Cinquièmes d'Actions de la même Société, portant les numéros 3467, 26297, 58592, 315963.

Exploit de M^e Charles Soccal, huissier à Monaco, en date du 26 janvier 1925. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 21394.

Exploit de M^e Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 16 février 1925. Trois Actions de la Société Anonyme de l'Hôtel de Paris à Monte Carlo, portant les numéros 8744, 8745 et 8843.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 19 février 1924. Dix Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 45006, 61928, 61936, 73735, 73741, 73746, 73747, 73750, 73754, 73755.

Exploit de M^e Soccal, huissier à Monaco, en date du 5 juillet 1924. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le n^o 33347.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1925.